

Etats et possibilités de migration des poissons migrateurs amphihalins des bassins Charente et Seudre

Comité technique n°1 – Saintes et visio, le 17/02/2020

Liste des présents :

- Abdallah Yann, bureau d'études SCIMABIO Interface ;
- Bergé Julien, bureau d'études SCIMABIO Interface ;
- Albert François, MIGADO – Cellule Migrateurs Charente-Seudre ;
- Buard Eric, CREAA – Cellule Migrateurs Charente-Seudre ;
- Charrier Fabien, bureau d'études FISH-PASS ;
- Dufouil Allan, bureau d'études FISH-PASS
- Postic-Puivif Audrey, EPTB Charente - Cellule Migrateurs Charente-Seudre ;
- Sirot Baptiste, EPTB Charente ;
- Gracia Jean-François, Département Charente ;
- Rambaud Sylvie, Agence de l'Eau Adour-Garonne.

1/ partie « BDD et gestion de la donnée »

SCIMABIO Interface (M. Bergé) présente la méthodologie de bancarisation de la donnée biologique, existante et à venir, en utilisant le couplage d'outils de base de données (Access ou MySQL) et de traitement (R Cran).

Dans un premier temps, sera construite la Base De Données (BDD) biologiques car elle demandera un plus gros investissement en temps (pour la réflexion, le développement et le rapatriement des données disponibles). La **BDD ouvrages sera traitée dans un second temps**, lorsque le bureau FISH-PASS aura complété la base ROE nationale (V7).

M. Bergé détaille la phase d'appropriation de la donnée biologique disponible. Notamment, pour chaque indicateur du Tableau de Bord (TdB) de la Cellule Migrateurs, une **description des données utilisées et leur analyse a été réalisée. Une synthèse est présentée** dans le diaporama.

Ce travail (plutôt long et complexe) a permis de mettre en avant une première problématique liée à la création de la future BDD. Le bureau d'étude détaille **les informations qui peuvent être bancarisées** : la donnée brute (sans traitement ni filtre), la donnée traitée (des indicateurs intermédiaires de compréhension des données disponibles) ou encore la donnée valorisée (états et tendances calculées et proposées par la Cellule ou encore des éléments cartographiques).

Il semble que **tous souhaitent que toutes les données disponibles soient bancarisées**, qu'elles soient brutes, traitées ou valorisées. Il est aussi souhaité que les traitements qui permettent de passer de la donnée brute à la donnée traitée soient **automatisés le plus possible** pour permettre au gestionnaire de rapidement faire la mise à jour de l'information, au fur et à mesure de la bancarisation de nouvelles données.

M. Bergé exprime que cela est possible, mais que le **temps de développement de la BDD** pour accueillir toutes les données (plurielles dans leurs unités, leurs formes et leurs sources) sera forcément **plus important**. Il semble donc nécessaire, en parallèle de l'élaboration de la BDD, de **clairement trier les données qu'il est nécessaire de conserver**, notamment au regard de la mise à jour des suivis qui sera effectuée à l'issue de la présente mission.

Il est évoqué à ce sujet la possibilité que **M. Bergé prévoit à court terme une visite à l'EPTB pour travailler directement avec les intervenants de la Cellule Migrateurs** sur ce point central de la construction de la BDD.

M. Bergé explique ensuite qu'il est important, d'ores et déjà, de **se projeter sur les futurs nouveaux suivis probables/nécessaires**, de manière à « **préparer** » la BDD à recueillir ces nouvelles données. Bien entendu, il est toujours possible de modifier la BDD dans un second temps, mais il est toujours préférable **d'anticiper les besoins**.

Enfin, Mme Rambaud demande si la BDD sera **accessible aux partenaires, hors techniciens de la CMCS**, de manière à l'interroger dans le cadre de demandes spécifiques. M. Bergé répond que la BDD n'a pas encore été réfléchie pour un usage externe, mais que si la Cellule en exprime le souhait, un travail pour permettre un accès à des structures externes pourra être réalisé, en fin de mission.

2/ Questionnaires « acteurs locaux » et partie « habitats et continuité écologique »

M. Sirot s'interroge sur la pertinence de certaines parties du questionnaire au regard des objectifs du cahier des charges de l'étude. Il considère que certaines parties **relèvent plutôt de l'enquête d'opinion** et qu'elles contribuent à alourdir un questionnaire déjà très dense (environ 45 minutes nécessaires pour le compléter sérieusement dans sa totalité). Lesdites parties concernent les questions relatives au ressenti sur le statut des espèces et celles relatives à la réglementation. M. Gracia rejette le constat de M. Sirot.

M. Charrier indique que le questionnaire a fait l'objet **d'échanges entre les bureaux d'études et la Cellule Migrateurs avant validation** du format adressé par mail aux acteurs locaux. Cela a été une volonté de départ de réaliser un questionnaire exhaustif et complet, pour **se donner les moyens de recueillir de la donnée inattendue, tout du moins inconnue à ce jour** par les opérateurs de la Cellule. Les retours d'expérience de FISH-PASS sur ce type d'initiatives montrent qu'il faut prévoir un **laps de temps important pour rassembler un grand nombre de réponses** (de l'ordre de 6 mois). Pour rappel, même si cela n'a pas été indiqué dans la réunion, le format questionnaire s'est imposé par le fait du nombre d'acteurs à consulter (plus de 50), bien plus importants que la vingtaine indiquée dans le CCTP. En effet, compte-tenu du nombre nettement plus important d'acteurs, il n'était plus possible de faire des entretiens individuels par téléphone. Le questionnaire permet notamment de cibler certains acteurs et thématiques que nous allons par la suite approfondir par téléphone.

Pour avancer efficacement et essayer d'augmenter rapidement les taux de retour, il est convenu en séance de procéder à court terme à des **relances ciblées, qui seront envoyées par les opérateurs de la Cellule**.

M. Albert, après s'être prêté à l'exercice de remplissage du questionnaire, propose de rajouter une rubrique « non-concerné(e) » pour les questions relatives à l'impact de la pêche sur les différentes espèces.

M. Sirot aurait souhaité qu'on profite du questionnaire pour interroger les acteurs locaux sur l'identification de **potentiels nouveaux indicateurs** à mettre en œuvre sur le territoire. De la même façon, il aurait été intéressant de les interroger sur l'identification **d'ouvrages transversaux « d'intérêt commun »** et sur leur souhait de **s'investir davantage dans la gestion des poissons migrateurs** sur leur bassin (participation COPIL ?).

M. Charrier précise qu'il est prochainement prévu de **revenir vers un certain nombre des participants au questionnaire pour procéder à un entretien téléphonique**. Il est donc envisageable de poser ces questions lors de ces entretiens.

Il est enfin abordé le sujet des **autres espèces migratrices présentes sur le bassin** (mulet, flet, éperlan) et qui ne sont pas pris en considération aujourd'hui, tout du moins au travers du Tableau de Bord. M. Charrier rajoute qu'il serait probablement pertinent de rajouter ces espèces pour lesquelles peu de connaissances sont disponibles, malgré leur intérêt en termes de biodiversité. M. Albert explique que des données sont disponibles grâce au **suivi vidéo de la station de Crouin** et à certaines **pêches électriques** réalisées dans le cadre de la Cellule Migrateurs et/ou par les Fédérations de Pêche (travail de recueil des données Anguilles dans les données FD réalisé dans le cadre d'un stage Master 2).

Le bureau d'études FISH-PASS aborde ensuite la construction de la BDD « ouvrages ». Cette phase de l'étude va représenter un travail conséquent, notamment pour **contrôler/valider les informations contenues dans les 3 bases actuellement disponibles**. A noter que d'après les premiers retours des questionnaires, il y aurait **a minima une centaine d'ouvrages sur le territoire à ajouter au ROE**.

D'après une première analyse de ces bases, il n'y a pas une des 3 bases qui se révèle complète, il faut donc analyser chaque base et **produire une compilation des 3**. M. Sirot propose de travailler en priorité sur la base de la Cellule. Pour M. Albert, la base ROE est fonctionnelle, sachant que celle-ci est issue de la dernière version *a priori* disponible (V7). M. Charrier souligne que cette base ROE n'est clairement pas à jour et complète (cf. ouvrages Liste 2 manquants !). M. Albert indique que cela a été un choix du groupe de travail Tableau de Bord en 2018 de travailler à partir de cette V7 et de conserver l'utilisation de cette base sur plusieurs années afin de permettre une comparaison des indicateurs « continuité » *a minima* sur quelques années.

Mme. Postic-Puifif souhaite que FISH-PASS puisse proposer un délai pour la production d'une base à jour. M. Charrier indique qu'on sera très certainement confronté aux **délais de l'administration** et que certaines mises à jour pourront prendre du temps. En revanche, l'intégration des nouvelles informations dans Geobs pourra se faire rapidement.

M. Abdallah propose que FISH-PASS sollicite l'OFB afin de savoir s'il existe une **version de la base ROE plus récente que la version 7** actuellement utilisée par la Cellule.

3/ partie « bilan des poissons migrateurs »

M. Abdallah fait un état des lieux du travail déjà engagé à ce stade. Le **travail d'appropriation et d'imprégnation de la donnée, des enjeux, du territoire, ...** représente un volume très conséquent au vu de tout ce qui a pu être engagé par la Cellule depuis 2008.

Pour faciliter ce travail d'appropriation, SCIMABIO Interface a produit des synthèses visuelles des indicateurs état/tendance par espèce disponibles sur le Tableau de Bord. Cette vision inter-annuelle, volontairement simpliste, met en avant un **état général préoccupant pour l'ensemble des espèces présentes sur les bassins Charente-Seudre**. Ce constat, et les tendances d'évolution associées, peut, pour un regard complètement extérieur, interroger compte-tenu des **efforts humains et financiers engagés sur cette thématique depuis plus de 10 ans**.

M. Sirot explique qu'un tel constat, présenté en « brut » aux élus du territoire, aurait probablement un **effet très négatif sur les volontés locales de poursuivre l'engagement** sur cette thématique. Les 3 opérateurs de la Cellule précisent que les indicateurs ne sont jamais présentés de cette façon car cela aboutirait effectivement à une **lecture très négative et qui ne reflèterait pas les efforts engagés**. D'où une absolue nécessité de compléter les indicateurs, visuels, par un **argumentaire technique et scientifique**.

M. Sirot indique en parallèle que la notion de **niveau de référence** est importante pour être capable de relativiser ces résultats. C'est pourquoi il suggère que les niveaux de références utilisés aujourd'hui, par exemple les fronts de migration historiques, soient réévalués dans le cadre de l'étude en lien avec le groupe de travail du Tableau de Bord qui se réunit annuellement.

M. Abdallah explique que, comparativement aux autres grands bassins hydrographiques français, le bassin Charente-Seudre a déjà engagé **un travail de fond fouillé et complexe sur la définition des indicateurs, leur mode de calcul, les référentiels, les méthodologies pour l'acquisition de données**, ... SCIMABIO Interface et FISH-PASS vont tâcher d'avoir un regard critique sur ce qui a déjà été fait afin d'effectuer des préconisations en matière de suivis complémentaires, innovants, ou priorisés selon les espèces et/ou les territoires, ainsi que des propositions sur les indicateurs ou des évolutions des dispositifs de suivis. Mais au vu de la première analyse du contexte et des actions, il n'y aura vraisemblablement **pas de proposition d'évolution ou de modification en profondeur des dispositifs actuellement en place**.

M. Abdallah souhaiterait connaître la liste des participants au groupe de travail du Tableau de Bord et participer en spectateur à sa prochaine réunion. Mme. Postic-Puivif précise que le groupe se réunira le 17 mars prochain. SCIMABIO Interface se rendra disponible pour y participer en visio.

Prochain rendez-vous =

- **COTECH n°2 = 5 mai 2020 à 9h30 ;**
- **COPIL n°2 « bilan mi-parcours » = 16 juin 2020 à 9h30 (lieu à définir sur le bassin, autre qu'à Saintes idéalement).**